

Avenant n°2 à la convention de Délégation de Service Public pour la gestion de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises de TEMIS INNOVATION

Rapporteur : M. Denis BAUD, Vice-Président

AVIS		
Commission n°2		Validation du Vice-Président
Séance du 17/03/06	Favorable	Le 14/04/06
Bureau		
Séance du 13/04/06	Favorable	

Inscription budgétaire	
BP 2006 Imputation : 65.90	Montant : 4 205 €

I. Proposition : avenant à la convention de DSP pour la gestion de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises de Temis Innovation, modifiant l'article 24.2 relatif aux « Biens confiés et assurances dommages et biens ».

La convention, dans sa version initiale, prévoit qu'en matière d'assurance « dommages aux biens » le fermier, à savoir la Boutique de Gestion de Franche-Comté doit prendre en charge l'assurance, tant pour son compte, que pour le compte du propriétaire, de l'intégralité des biens confiés par la CAGB.

Les clauses d'assurance avaient été définies avant la mise en service du bâtiment. Aujourd'hui, il est nécessaire d'effectuer un réajustement. En outre, la persistance d'un risque de vide en matière d'assurance et le coût annuel réduit de cette assurance comparé à l'investissement engagé par la CAGB pour la construction de Temis Innovation, confirment la nécessité de modifier la clause d'assurance.

Cette modification amène donc la CAGB à assurer les risques du propriétaire, le fermier assurant pour sa part les risques locatifs, ses biens et ses pertes d'exploitation ainsi que ses responsabilités de toute nature.

II. Répercussions financières pour la CAGB

Le coût de cette assurance pour le compte du propriétaire est chiffré de la manière suivante :

0,657 € TTC /m²/ an soit pour 6 400 m², surface totale de TEMIS Innovation, pour un coût estimatif de 4 205 € TTC.

Il s'agit d'un coût annuel réduit en comparaison du montant global de l'opération chiffré à 6,9 Millions d'€ TTC.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- **se prononce favorablement sur cet avenant à la convention de DSP pour la gestion de la pépinière et de l'hôtel d'entreprises de Temis Innovation,**
- **autorise Monsieur le Président à signer cet avenant à intervenir.**

Pour extrait conforme,

Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 112

Contre : 0

Abstention : 0